**Objet : Inclusion des proches dans le projet de psychiatrie d’urgence de proximité**

Madame, Monsieur,

Chers Françoise et François,

En tant que représentants des proches des patients psychiatriques à Bruxelles, nous souhaitons attirer votre attention sur un aspect crucial qui semble ne pas avoir été suffisamment pris en compte dans le dossier finalisé du projet de **"Psychiatrie d'urgence de proximité 24h/24 et 7j/7 avec fonction de triage et fonction d'évaluation clinique et d'observation"** : la place des proches, pourtant essentielle dans la gestion des urgences psychiatriques.

Depuis plusieurs décennies, la psychiatrie en Belgique a été marquée par une politique de **désinstitutionalisation** des soins, visant à soigner les patients au plus près de leur communauté, c’est-à-dire au plus près de leurs proches. Cette approche, centrée sur l’intégration sociale et le maintien des patients dans leur environnement quotidien, est un progrès incontestable. Toutefois, nous constatons que cette politique a également transféré une partie de la responsabilité des soins vers nous, les familles, sans que nous recevions l’accompagnement ou les ressources nécessaires pour faire face à cette charge supplémentaire.

La dernière réforme du secteur de la santé mentale avait clairement pour objectif de **placer l’usager et ses proches au centre des préoccupations** des réseaux de soins. Cependant, dans la réalité, les **fermetures de lits**, l’**augmentation des situations d’urgence et de précarité à Bruxelles**, ainsi que les **conditions de travail difficiles des équipes sur le terrain** ont eu pour effet de créer des situations de plus en plus complexes à gérer pour nous, proches des patients.

**Nous faisons face à un dilemme récurrent : en situation d’urgence psychiatrique, nous n’avons souvent d’autre choix que de subir la situation ou d’appeler la police**, une décision douloureuse qui peut entraîner des conséquences regrettables, tant pour nos proches en situation d’urgence que pour nous. Le recours à la police, bien que parfois inévitable, est souvent inapproprié dans ce contexte et accroît la stigmatisation des patients.

**C’est pourquoi nous demandons que le projet soit révisé afin d’y inclure, de manière progressive, une possibilité pour les proches de contacter directement un service d’urgence psychiatrique, via un numéro dédié, et ce au même titre que les professionnels de santé.**\*\*

Cette mesure permettrait de :

* Réduire le recours systématique à la police en offrant une réponse plus adaptée aux urgences psychiatriques.
* Permettre une intervention plus rapide et adaptée, les parents étant souvent les premiers témoins de la détérioration de l’état de santé de leurs proches.
* Alléger le stress des familles qui, sans accès à un dispositif d’urgence approprié, se trouvent souvent démunies, voir en danger.

Nous croyons qu’une telle initiative serait bénéfique à plusieurs égards :

* **Réactivité accrue :** Nous, les proches, sommes souvent les premiers témoins de l’escalade d’une crise, et pouvons jouer un rôle clé dans l’alerte rapide et le signalement d’une urgence, permettant ainsi une intervention plus rapide et mieux adaptée.
* **Soutien direct aux familles :** Face à l’anxiété et au stress que ces situations provoquent, nous permettre de nous adresser à un service d’urgence psychiatrique soulagerait ce poids tout en assurant une prise en charge professionnelle et humaine.
* **Complémentarité avec les équipes mobiles de crise :** Cette option pourrait venir en appui aux équipes de crise déjà en place, renforçant ainsi le lien entre gestion de crise et urgences psychiatriques, tout en garantissant une continuité de soins adaptée aux réalités locales. Nous pouvons témoigner que les EMC s’adressent souvent aux Proches lorsque le patient est difficilement accessible et/ou n’est pas en état de s’exprimer clairement. Nous témoignons également que – si la crise est prise en charge en institution psychiatrique - une fois la crise passée, la personne est bien souvent « rendue » à sa famille.

Nous sommes conscients des contraintes budgétaires et organisationnelles liées à la mise en œuvre de ce type de projet. Toutefois, il est impératif que la **place des proches** soit considérée dans une **vision à long terme**. Le **phasage** de ce projet doit refléter cette réalité, en prévoyant des étapes d’intégration progressive des familles dans le dispositif d’urgence.

Nous sommes conscients que de donner accès aux proches à un numéro unique d’appel d’urgence réservé jusqu’ici aux professionnels, signifie ouvrir ce numéro à tout un chacun. Néanmoins, il nous semble important de réfléchir et de mettre en place une forme de « filtre » qui permette aux proches d’avoir un contact avec les services d’urgences psychiatriques, de jour comme de nuit.

Il est essentiel que nous, proches, ne soyons pas seulement des témoins passifs des crises, mais des **partenaires actifs** dans la gestion des urgences psychiatriques. Cela permettrait d’offrir à nos proches une réponse plus humaine et adaptée, tout en allégeant la pression que nous subissons dans ces situations critiques.

Nous restons disponibles pour toute discussion ou séance de travail afin d’élaborer ensemble des solutions qui tiennent compte de ces réalités.

Nous vous remercions pour votre attention à cette demande et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Groupe des Proches d’Interface :

**Olivier De Gand**